



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2024

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 38

Mis en ligne le : **22 OCT. 2024**

L'an deux-mille vingt-quatre et le dix-sept du mois d'octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles, L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents :

M. GACHON - M. MONDOLONI - Mme CZURKA- M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALI-
Mme CUIILLIERE - M. GARDIOL - M. PORTE - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET-
M. RENAUDIN - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA -Mme BERTHOLLAZ-
Mme ROVARINO- M. MATHON - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme MERAKCHI - M. SAHRAOUI - M.
LICCIA - Mme SAHUN- M. ALLIOTTE - M. SANCHEZ -Mme PIOMBINO- M. LARLET- M.WAHARTE

Pouvoirs :

Mme NERSESSIAN à Mme CZURKA - M. OULIE à M. MERSALI - Mme ATTAF à M. AMAR - Mme ROSADONI à
M. PIQUET - Mme CHAUVIN à Mme MICHEL- - M. JESNE à M. PORTE - M. DE SOUZA à Mme HAMOU-THERREY
- M. BOCCIA à M. ALLIOTTE

Absents : M. BORELLI

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

**- CAISSE DES ECOLES - MODIFICATION DES MEMBRES - ABROGE ET REMPLACE LA
DELIBERATION N°20-185**

N° Acte : 5.3

Délibération n°24-154

Vu le code de l'éducation, articles L 212-10 à L 212-12 et articles R 212-24 à R212-33

Vu les statuts de la Caisse des Ecoles de Vitrolles et notamment son article 7, portant à 8 le nombre de conseillers municipaux siégeant au Comité d'Administration présidé de droit par le Maire

Suite à la démission d'un élu du Conseil Municipal, il convient de revoir la composition des membres siégeant au comité d'administration.

Il est donc proposé à l'assemblée délibérante la composition suivante :

Président : le Maire ou son représentant

Membres : Mme CUIILLIERE - M. MONDOLONI - Mme CZURKA - Mme BERTHOLLAZ - Mme MERAKCHI-
Mme HAMOU-THERREY - Mme DESCLOUX - M. ALLIOTTE -

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote à l'Unanimité

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

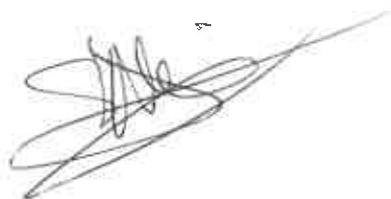
DESIGNE au titre des représentants du Conseil Municipal au sein du Comité d'Administration de la Caisse des Ecoles :

Président : le Maire ou son représentant

Membres : Mme CUILLIERE – M. MONDOLONI – Mme CZURKA – Mme BERTHOLLAZ – Mme MERAKCHI – Mme HAMOU-THERREY – Mme DESCLOUX - M. ALLIOTTE -

Le Secrétaire de Séance

M. SAHRAOUI



POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 21/10/2024

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

C. LANZARONE

